



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction Interdépartementale des Routes
Centre-Est*

Service Régional d'Exploitation et d'Ingénierie

Pôle Équipements Systèmes

Chambéry le 5 décembre 2017

DOSSIER DE PRESSE

**RN201 – Mise en place d'une modulation dynamique de vitesse sur
la Voie Rapide Urbaine (VRU) de Chambéry**



Présentation générale

Depuis sa mise en service en 1982, la voie rapide urbaine (VRU) de Chambéry assure la continuité entre l'A41 (Annecy – Grenoble) et l'A43 (Lyon – tunnel du Fréjus) pour le trafic entre Lyon et l'Italie. Elle est également la colonne vertébrale du réseau routier de l'agglomération chambérienne avec ses 7 échangeurs.

Chaque jour, ce sont en moyenne 100 000 véhicules qui empruntent la VRU (2 sens de circulation confondus). Avec un tel trafic, la formation de ralentissements ou de bouchons est quasi quotidienne aux heures de pointe.

Au cours de la saison hivernale, la VRU connaît les pointes les plus marquées, avec un trafic de l'ordre de 130 000 véhicules certains samedis de départ en vacances.

Une particularité : les congestions sont liées à des remontées de bouchon de certaines bretelles de sortie.

Les points récurrents de congestion lors des déplacements pendulaires domicile/travail sont principalement localisés au niveau des bretelles de sortie de la Boisse (n°15).

Lors des week-ends de fort trafic en hiver, dans le sens des retours de stations, et de plus en plus dès le vendredi après-midi, c'est au niveau de la bretelle d'accès à l'autoroute A43 en direction de Lyon que la remontée de file sur la VRU se forme.

Par ailleurs, le tunnel des Monts, situé sur la VRU, composé de deux tubes unidirectionnels longs d'environ 900 m et comportant chacun trois voies de circulation constitue également un point de vigilance. En termes d'exploitation, et pour des raisons de sécurité, la réglementation impose de ne pas stocker des véhicules à l'arrêt dans le tunnel. C'est pourquoi une régulation du trafic par neutralisation de voie est d'ores et déjà mise en place dans l'ouvrage.

Ces congestions représentent aussi un risque pour les usagers qui arrivent sur un ralentissement.



La modulation des vitesses comme mesure de gestion du trafic...

Aujourd'hui, tout l'itinéraire de la VRU dispose d'équipements dynamiques d'affichage de la vitesse, permettant de limiter la vitesse sur un secteur donné dans une perspective de « trafic apaisé ».

La modulation dynamique des vitesses permettra ainsi de gérer :

- les congestions récurrentes des déplacements domicile/travail,
- les congestions lors des week-ends de départ et de retour des stations,
- les épisodes de pollution,

et également de sécuriser les interventions lors des chantiers ou d'accidents de la circulation.

Les usagers qui arriveront sur une zone où la vitesse est abaissée seront informés de la vitesse maximale autorisée soit par :

- un panneau en accotement, s'ils arrivent sur une bretelle d'insertion,
- un portique, s'ils sont déjà sur la RN201 à l'entrée de la zone régulée.

La modulation dynamique des vitesses s'accompagnera d'une meilleure information des usagers et améliorera ainsi la sécurité en diminuant le risque d'accident. En effet, le dispositif permettra :

- d'accroître la sécurité vis-à-vis des bouchons ou accidents,
- d'homogénéiser la vitesse entre les différentes voies,
- de garantir un meilleur respect de la limitation de vitesse en cas d'épisode de pollution.

Le principe de la modulation dynamique des vitesses

La modulation des vitesses implique la mise en place d'un dispositif pouvant gérer de manière dynamique l'affichage de la limitation de vitesse, comme cela existe déjà dans le tunnel des Monts. Ce système pour fonctionner nécessite de disposer :

- d'un dispositif de recueil de données (trafic),
- d'un algorithme d'élaboration des consignes de vitesse à afficher,
- d'un dispositif d'affichage des consignes aux usagers (Panneaux à Messages Variables – PMV et/ou Panneaux de Police Variables - PPV).

La VRU disposait déjà de nombreux équipements :

- 68 capteurs de trafic sous chaussée, pour le recueil de l'information ;
- 6 Panneaux à Messages Variables (PMV), pour l'information des usagers ;
- 37 caméras permettant aux opérateurs du PC Osiris de pouvoir visualiser en temps réel les conditions de circulation.

Il a été nécessaire, pour déployer la modulation dynamique des vitesses, de rajouter 8 capteurs de trafic, 11 Panneaux de Police Variables (PPV) ainsi qu'un outil informatique spécifique de suivi disposant d'un algorithme de régulation des vitesses.



Exemples de Panneaux de Police Variables

En fonction des données recueillies, la réduction de vitesse sera activée par le PC Osiris situé à Albertville.

L'itinéraire concerné :

La zone modulée est située :

- dans le sens Aix-les-Bains vers Grenoble, entre les échangeurs des « Landiers Nord » et de « La Ravoire »,
- dans le sens Grenoble vers Aix-les-Bains, depuis l'échangeur de « La Ravoire » jusqu'au niveau de la bretelle d'accès à l'autoroute A43/A41N.

Les délais de mise en service

Les travaux d'implantation des équipements dynamiques sont maintenant terminés et leur mise en service se fera de manière progressive dans les mois à venir sur l'ensemble de la VRU.



Contact presse :
Christelle Millot, Chargée de communication – DIR Centre-Est, SREI de Chambéry : 04 79 60 12 63

Dès le 11 décembre prochain, ces panneaux dynamiques seront activés, dans les deux sens de circulation, sur le tronçon le plus chargé et soumis le plus fréquemment à des congestions sur certaines sorties, à savoir entre l'échangeur de Cassine et l'échangeur des Landiers. Les autres équipements, compris entre le tunnel des Monts et l'échangeur de la Ravoire, seront activés dans le courant de l'hiver 2017/2018.

Les panneaux fixes de limitation de vitesse seront pour leur part masqués au fur-et-à-mesure de l'activation des panneaux lumineux.

Le financement

Montant : 1,3 M€

Financé à 100 % par l'État

Les acteurs

Maîtrise d'ouvrage :

DIR Centre-Est

Maîtrise d'œuvre :

DIR Centre-Est / Pôle Équipements Système

Entreprises :

Lacroix Traffic pour la fourniture des panneaux

Delta TP pour le Génie Civil

Cegelec Mobility pour l'évolution de l'outil informatique du PC (algorithme de modulation des vitesses)

Exploitation :

DIR Centre-Est / SREI de Chambéry / District de Chambéry-Grenoble, dont le centre d'entretien et d'intervention est localisé le long de la VRU de Chambéry.

Surveillance réseau :

Le réseau routier national en Savoie (RN201 et RN90) et le réseau routier départemental de la Savoie sont surveillés 24h/24 et 7j/7 par le PC Osiris situé à Albertville.

Fiche d'identité de la RN201 :

- longueur 9 km
- 3 voies de circulation par sens
- axe autorisé aux transports de marchandises dangereuses
- 1 tunnel de 900m de long composé de 2 tubes unidirectionnels
- trafic moyen journalier annuel de l'ordre de 100 000 véhicules jour (2 sens confondus).

Contact presse :

Christelle Millot, Chargée de communication – DIR Centre-Est, SREI de Chambéry : 04 79 60 12 63

www.dir-centre-est.fr

